



MAI 2013

LCL DOUBLE HORIZON 2-4 ANS

éligible au compte-titres et au PEA

MAI 2013

LCL DOUBLE HORIZON 2-4 ANS AV

éligible à l'assurance vie

Commercialisation du 3 avril au 17 mai 2013 à 12h00



La performance des Fonds Communs de Placement présentés dans ce dépliant est liée aux marchés actions de la zone Euro. À ce titre, les fonds présentent un risque de perte en capital si l'indice de référence, l'Euro Stoxx50®, a baissé de plus de 50% à l'échéance. Ils sont des alternatives à un placement financier risqué de type purement "actions".

La durée de vie maximum des fonds est de 4 ans avec une sortie conditionnelle au bout de 2 ans en fonction de l'évolution de l'Euro Stoxx 50®. L'investisseur doit donc disposer d'un horizon de placement de 4 ans. Les performances des fonds sont plafonnées. L'Euro Stoxx 50® étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE

LCL DOUBLE HORIZON 2-4 ANS (Mai 2013)

LCL DOUBLE HORIZON 2-4 ANS AV (Mai 2013)

DESCRIPTION DE LA FORMULE

LCL DOUBLE HORIZON 2-4 ANS (Mai 2013) et LCL DOUBLE HORIZON 2-4 ANS AV (Mai 2013) permettent d'investir sur une durée maximale de 4 ans. Leurs performances sont liées à celle de l'Euro Stoxx 50® (hors dividendes), indice représentatif du marché des actions de la zone Euro. Ils offrent une opportunité de remboursement anticipé automatique à 2 ans, en fonction de l'évolution de l'indice.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

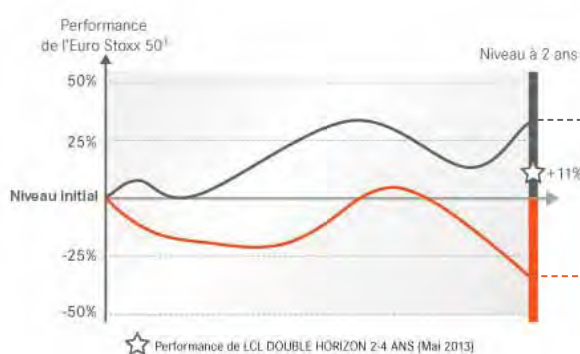
Au lancement, le 27/05/2013, la valeur "initiale" de l'Euro Stoxx 50® est calculée.

Puis, à 2 ans et 4 ans, la performance réalisée par l'Euro Stoxx 50® est à nouveau calculée et comparée à sa valeur "initiale" (détail des calculs dans "caractéristiques générales" partie "valeurs de référence").

2 ANS

LE 27 MAI 2015 :

- ▶ Si l'indice est en baisse par rapport à son niveau initial, votre placement se poursuit pour 2 années supplémentaires.
- ▶ Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, vous percevez un gain fixe prédéterminé de 11%* (soit un taux de rendement annuel (TRA) de 5,36%*) et votre placement arrive à son terme.



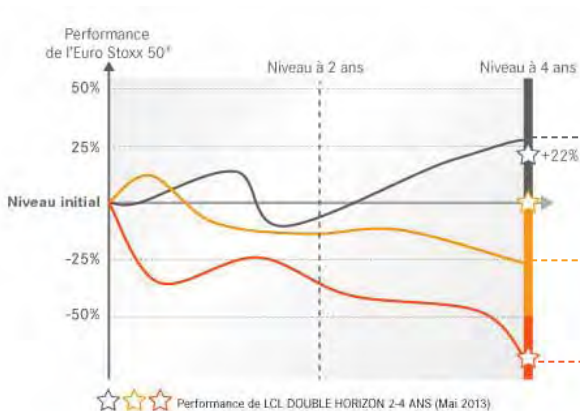
Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial :
Vous percevez un gain de 11%* (TRA : 5,36%*) et votre placement arrive à son terme

Si l'indice est en baisse par rapport à son niveau initial :
La formule se poursuit pour 2 années supplémentaires

4 ANS

LE 26 MAI 2017 : votre placement arrive automatiquement à son terme

- ▶ Si l'indice a baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, vous supportez une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'indice.
- ▶ Si l'indice n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, vous récupérez votre capital*.
- ▶ Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, vous percevez un gain fixe prédéterminé de 22%* (soit un TRA de 5,10%*).



Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial :
Vous percevez un gain de 22%* (TRA : 5,10%*)

Si l'indice n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial :
Vous récupérez votre capital*

Si l'indice a baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial :
Vous supportez une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'indice

Courbes d'évolution fictives destinées uniquement à illustrer le mécanisme de remboursement à l'échéance des fonds.